

Déclaration Liminaire CTL DU 02/04/2021

La Direction générale envisage un accueil physique dans les SIP, le réseau de proximité et les accueils France Services en respect de la situation sanitaire et des contraintes qu'elle impose en matière de jauge d'accueil et des mesures barrières indispensables.

La réception sur rendez-vous sera mise en avant et des vigiles seront positionnés à l'extérieur des grosses structures afin de réguler en cas de besoin.

L'Administration parie sur un report de l'accueil physique sur les moyens de contact tels le téléphone et les e-contacts.

La CFTC stigmatise le caractère résolument optimiste des directions nationales et locales.

En effet, personne ne peut être assuré d'un changement de comportement des usagers, personne ne peut dire qu'elle sera la situation sanitaire à l'ouverture (et en cours) de la campagne IR.

Pour la CFTC, l'aggravation de la crise sanitaire et l'ouverture prochaine de la campagne font monter l'inquiétude et la pression auprès des équipes et des responsables des SIP.

La difficile articulation entre le télétravail et le présentiel au sein des services est source de préoccupation.

Il arrive que le vigile fasse office d'agent d'accueil de premier niveau.

C'est l'éternelle question de savoir quel arbitrage assurer entre l'accueil du public et la nécessaire protection sanitaire des agents et des cadres.

Le côté technique de la campagne sera abordé au cours du premier point de l'ordre du jour, **la CFTC** est étonnée de ne pas voir présente l'assistante de prévention pour évoquer l'aspect sanitaire de la campagne.

Une interrogation : lors de la plénière du CHSCT du 23/03/2021, nous avons évoqué les spécificités d'une réunion à distance. Nous ne l'appliquons pas ce jour et ce depuis un moment, est-ce-normal ?



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.